

“Traditionis custodes”, que veut vraiment le pape François ?

Publié le 23 mai 2022
3 minutes

Le 16 juillet 2021, par le motu proprio Traditionis custodes le pape François réduisait considérablement la possibilité de célébrer la messe tridentine.

Au cours des mois suivants, plusieurs déclarations de Mgr Arthur Roche, préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, confirmait l'intention romaine de confiner la liturgie traditionnelle, en l'entourant d'un cordon sanitaire destiné à protéger prêtres et fidèles du risque de contagion...

Cependant, le 11 février 2022, le pape signe un décret exemptant les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre des dispositions de *Traditionis custodes*.

Mais le 21 avril, François tient à soutenir fermement *Traditionis custodes* devant le président de la Conférence épiscopale de France, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, en visite à Rome avec quelques confrères.

Il insiste sur le fait que les membres de la Fraternité Saint-Pierre n'ont la faculté de célébrer la messe et les sacrements selon le Missel de 1962, que dans leurs églises et oratoires propres. Et il affirme la nécessité que tous les prêtres acceptent de concélébrer, au « moins pour la messe chrismale ».

Le 4 mai, lors de l'audience générale, François rencontre brièvement les mères de prêtres de « La Voie romaine », parties de Paris le 6 mars et ayant fait à pied 1500 kilomètres pour venir le supplier d'étendre l'exception accordée à la Fraternité Saint-Pierre.

L'une d'entre elles remet au souverain pontife une lettre présentant leur demande, et elle dépose « un gros sac » contenant plus de 2000 lettres de fidèles catholiques attachés à la messe tridentine.

Trois jours après, le 7 mai, devant les professeurs et étudiants de l'Institut pontifical liturgique, François fustige ceux qui veulent « faire de la liturgie un champ de bataille pour des questions qui ne sont pas essentielles, ou plutôt, des questions dépassées ».

Et il dénonce les « mentalités fermées » qui « cherchent un peu à revenir en arrière », remettant en question « le Concile, l'autorité des évêques... pour conserver la tradition ». Et de viser « le formalisme liturgique » de ces mouvements, leur ritualisme qui réduit la célébration à « une récitation, une chose sans vie, sans joie ».

Que veut exactement le pape lorsqu'il souffle ainsi le chaud et le froid ? Les observateurs se perdent en conjectures. François a la réputation de tenir un discours changeant en fonction de ses divers interlocuteurs. Est-ce du pragmatisme, de l'opportunisme ? N'a-t-il pas de conviction ferme, seulement des opinions variables sur la liturgie traditionnelle ?

Indépendamment des intentions personnelles de François qui restent insondables, ce gouvernement erratique a un résultat objectif que chacun peut aisément constater : il use la patience et détruit la confiance. Mais sur ces ruines, il permet à une politique bien déterminée d'avancer.

Il est incohérent dans la forme, mais cohérent sur le fond. Il sape l'autorité de l'Eglise hiérarchique pour établir le pouvoir d'une Eglise « polyédrique ». Il mine les certitudes, pour dominer les esprits ainsi désorientés et les conduire à une Eglise « synodale ». Miner pour dominer, tel est le fruit objectif de ce gouvernement. On attend les démineurs.

Abbé Alain Lorans

Source : [FSSPX.News](#)